



Kiwi

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : la surveillance des parcelles est à maintenir.
- **Metcalfa pruinosa** : stade adulte et parasitisme observé.
- **Punaises phytophages** : captures de punaise diabolique dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde.
- **Drosophila suzukii** : les captures restent faibles.



N°20
06/09/2018



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Kiwi N°20 du 06/09/2018 »*



- ***Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)**

Les conditions sèches et chaudes du mois dernier n'ont pas été favorables à la bactérie. On ne note pas de progression des symptômes sur feuilles.

Evaluation du risque

Avec le maintien de températures élevées annoncées pour les prochains jours les conditions restent moins favorables à la bactérie. La surveillance des parcelles doit être maintenue.

Mesures prophylactiques : afin de limiter les risques de contaminations, les opérations qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

- ***Metcalfa pruinosa***

En parcelles de référence, on note régulièrement la présence de *Metcalfa* au stade adulte ainsi que le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* (cocon).



Larve de *Metcalfa pruinosa* parasitée (cocon)
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Adulte de *Neodryinus typhlocybae*
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

L'introduction de l'hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa*, *Neodryinus typhlocybae*, est possible par l'implantation de nids en début de campagne. Ces derniers sont à installer avant fin mai.

- **Punaises phytophages**

Dans le cadre du réseau de piégeage *Halyomorpha halys* mis en place cette année par le Bureau national Interprofessionnel du Kiwi, 11 pièges (dont 3 du réseau BSV) ont été installés à partir du mois de juillet en Nouvelle-Aquitaine.

Les captures de la [punaise diabolique](#) *Halyomorpha halys* (larves et adultes) progressent sur les parcelles des Landes et des Pyrénées-Atlantiques et les premières prises ont été enregistrées en Gironde.



Larves d'*Halyomorpha halys*
(Crédit Photo : E.Pancou – SCAAP Kiwifruits de France)

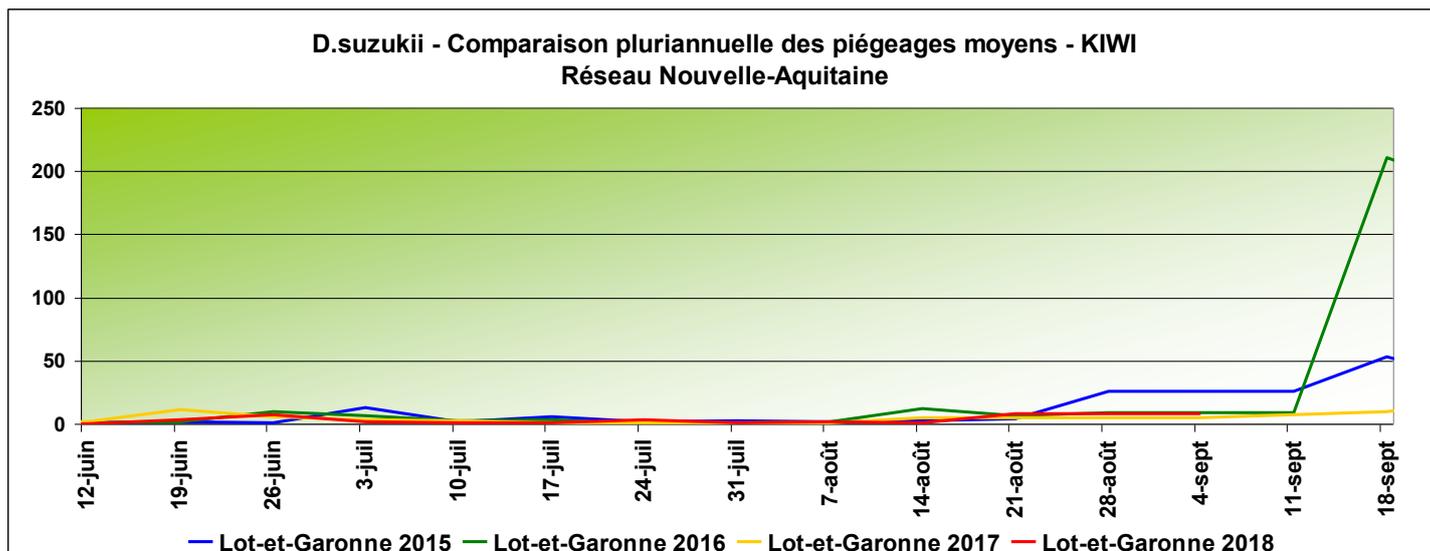


Adulte d'*Halyomorpha halys*
(Crédit Photo : S.Désiré – FDGDON 64)

La présence d'autres punaises telles que *Nezara viridula*, *Palomena prasina* et *Rhaphigaster nebulosa* est toujours notée sur les différentes parcelles.

- *Drosophila suzukii*

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent faibles.



Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques telles que la destruction des fruits atteints afin de limiter son développement sont à privilégier.

- **Auxiliaires**

Quelques auxiliaires sont observés en parcelles : chrysopes, araignées...

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".